



Bilan Permis Piétons CE2

PRINTEMPS 2019

CMEJ Tignieu-Jamezieu

Participants :

- 73 élèves de CE1/CE2 répartis sur 3 classes à l'école du Village et 59 élèves de CE2 répartis sur 2 classes à l'école de la Plaine. Un total de 132 élèves concernés.
- Ils ont travaillé sur le dossier pédagogique fourni par le CMEJ au cours de la période 4 avec leurs enseignantes.
- Ils ont passé le permis piétons en deux temps : une épreuve test théorique avec situations photographiées et réponses à choix multiples compilées par le CMEJ. Puis ils ont passé le vendredi 24 mai 2019 pour l'école du Village et le vendredi 7 juin pour l'école de la Plaine, un test pratique sur parcours dont le tracé a été conçu par la CMEJ.

Encadrement :

- 3 enseignantes à l'école du Village et 2 enseignantes à l'école de la Plaine pour faire travailler leur classe sur le dossier pédagogique remis au début des vacances d'hiver sur la période scolaire n°4 puis pour faire passer le test théorique en situation d'évaluation en classe sur la période n°5 avant le parcours pratique.
- 1 Animatrice CMEJ + 1 renfort animation sur les temps d'évaluation sur parcours
- 1 Responsable jeunesse
- 1 agent de sécurité de voie publique sur les temps d'évaluation sur parcours
- 4 jeunes élus de la commission prévention routière sur les temps d'évaluation sur parcours

Supports et activités *documents annexés*

- 1 dossier pédagogique fonctionnant par thème et par fiches
- 1 parcours tracés pour l'épreuve de mise en pratique + 1 grille d'observation pour l'évaluation
- 1 test théorique de situations compilées en photo + réponses à choix multiples

Déroulement / Organisation :

- Une phase de sensibilisation avec une première action menée en partenariat avec l'agence de mobilité en Nord-Isère en début de mandat
- Le développement d'un partenariat avec les directeurs d'écoles primaires de la ville pour faire passer le permis piéton aux élèves de CE2. Démarche qui s'inscrit dans la préparation du permis vélo (projet vélo citoyen) en classes de CM dans les écoles.
- Des travaux de recherches sur la sécurité piétonne par le CMEJ de septembre à décembre 2018.
- Une compilation de données pour créer un dossier pédagogique de janvier à février 2019 + la création d'un test d'entraînement en 10 questions.
- La création d'un parcours tracé pour l'épreuve pratique : septembre 2018 et mars 2019.
- La compilation d'un test d'évaluation théorique avec photo et réponses à choix multiples : septembre à décembre 2018.

- Une réflexion sur l'organisation logistique (matérielle et humaine) de l'épreuve pratique qui nous a permis de détailler le temps nécessaire au passage de l'épreuve et le fonctionnement du parcours.
 - 1 journée par école avec installation du parcours le matin et passage de test l'après-midi.
 - 10 min d'évolution libre sur parcours avec observation des critères évalués répartis en deux thèmes : se déplacer ou attendre en toute sécurité / traverser en toute sécurité.
 - Mise en place d'un code couleur pour faciliter l'observation des pratiquants : 1 élève observé pour 1 observateur évaluateur.
 - Passage de groupe de 4-5 ou 6 élèves simultanément sur parcours + 2 à 3 pratiquants à roue (trotinettes ou vélo) pour simuler la circulation sur route.
 - Passage d'une classe à la fois.
 - Présence des jeunes élus autorisés de la commission prévention routière pour évaluer sur parcours en présence de la Police Municipale.
- 1 réunion de préparation avec la Police Municipale
- Un partenariat avec les assureurs MAIF pour la fourniture de permis piétons et d'un petit livret récapitulatif à remettre aux élèves de CE2.
- Une correction collective, report des résultats et préparation des cartes et livrets par le CMEJ pour l'école du Village et par l'animatrice CMEJ et un renfort pour l'école de la Plaine.
- Remise des permis piétons : cartes et livrets par le CMEJ le vendredi 21 juin à l'école de la Plaine et le mardi 25 juin à l'école du Village.

Résultats de l'action :

Ecole	Classe	Réussite	Réussite en pourcentage
Plaine	Mme PERONA	27/29	Environ 93 %
	Mme BERT	24/29 (3 enfants absents donc non évalués)	Environ 82 %
Village	Mme SAUBIN	25/25	100 %
	Mme RICHER	24/25	Environ 96 %
	Mme DENOYELLE	22/24	Environ 92 %
			Total : environ 92,4%

Points à améliorer :

- Projet très ambitieux au regard de l'investissement temporel et des besoins matériels et humains que cela nécessite pour être réalisé dans les meilleures conditions (notamment la partie évaluation qui demanderait à être réalisée en situation réelle) > développer partenariat avec le comité de

l'Isère de la prévention routière (sous réserve d'accord de subventions communales) et avec la Police Municipale (encadrement des interventions pédagogiques ou des sorties et évaluations en situations réelles).

- Favoriser l'implication des enseignants des classes concernées en mettant en place 1 à 2 rencontres de travail collectif.
- L'approche pédagogique avec les enfants ULIS.